

**Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays Trithois
SÉANCE DU 16 JUI 2022
N° 20220020**

L'an deux mille vingt et deux, le seize juin à 18h00, le comité syndical du Comité deS AGES du Pays Trithois s'est réuni, Sous la présidence de BRUNET Joël, Vice-président du Comité deS AGES du Pays Trithois au Comité des âges d'Aulnoy lez valenciennes

Monsieur le Président rappelle que la présente séance peut se tenir sans condition de quorum puisqu'elle fait suite à une précédente séance de l'assemblée convoquée le 09 juin 2022, où le quorum n'avait pas été atteint et que la présente séance a fait l'objet d'une seconde convocation envoyée le 10 juin 2022.

Date de la 1ère convocation :	03 juin 2022
Date de la 2ème convocation :	10 juin 2022
Membres en exercice :	32
Présents :	16+1 pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Absention(s)	

**Objet :20220020 :Décision
modificative n-1 – ouverture de
crédits**

Titulaires présents : ANDRÉ Liliane « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », RAMEZ Damien « Maing », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », SAVARY Dominique « Trith Saint Léger »

Suppléants présents : MAROUSEZ Bérénice « Prouvy »

Titulaire absents – excusés : DUEZ Marie-josé « Artres », PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing » pouvoir donné à RAMEZ Damien, GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur écaillon », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », YAHIAOUI Malika « Trith saint Léger », BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

Monsieur Joel Brunet, Vice-Président, en charge de la délibération n° 2022006, portant approbation du budget primitif, afin d'intégrer les résultats cumulés de l'exercice 2021 arrêtés lors du vote du compte administratif et propose de réaliser les écritures suivantes :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Intitulé	Budget primitif 2022	Décision modificative n°1	TOTAL
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	216 951,50	216 951,50
	TOTAL	0,00	216 951,50	216 951,50

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Intitulé	Budget primitif 2022	Décision modificative n°1	TOTAL
65737	Autres établissements publics locaux	248 333,00	216 951,50	465 284,50
	TOTAL	248 333,00	216 951,50	465 284,50

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Compte	Intitulé	Budget primitif 2022	Décision modificative n°1	TOTAL
001	Résultat d'investissement reporté	0,00	224 720,47	224 720,47
	TOTAL	0,00	224 720,47	224 720,47

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Compte	Intitulé	Budget primitif 2022	Décision modificative n°1	TOTAL
2188	Autres immobilisations corporelles	21 959,00	224 720,47	246 679,47
	TOTAL	21 959,00	224 720,47	246 679,47

Le Comité Syndical
Vu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré

APPROUVE les ouvertures de crédits budgétaires présentés.

Ainsi fait et délibéré
 Pour extrait conforme,
 Signé,
 20220020

Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
 le :

